

Réunion de l'Équipe Technique Violence Sexuelle

Lieu : Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant

Date : 05 Avril 2012

Heure : 11h:00

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Synthèse de la Revue de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de lutte contre VS
3. Mise à jour des composantes violences sexuelles
 - Données et Cartographie (DC)
 - Lutte contre l'Impunité (LCI)
 - Prévention et Protection (PP)
 - Reforme du Secteur de la Sécurité (RSS)
 - Assistance Multisectorielles pour les survivants (AMS)
4. Activités de Suivi et évaluation de la mise en œuvre de la SNVBG :
 - Données
 - Appui à la coordination /programme suivi et Evaluation
5. Echange d'information sur les thèmes Clés relatifs à l'accélération de la mise en Œuvre de la stratégie SNVBG
 - Modules de formation RSS
 - Protocoles AMS
 - Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs
6. Divers

Participants:

Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, Ministère des Affaires Sociales, Ministère de la Justice, Ministère de la Santé, AVIFEM, CAFEDHN, CENADEP, CEPFE, CGPNC, COB JUSTICE DH, FARDC, FONAFEM/DG, Représentants des Ambassades (Belgique, Suède, Norvège, USA, France), USAID, IOM, LIZADEEL, SECP, ONU FEMMES, UNDP, UNESCO, UNOPS, BCNUDH, MONUSCO/SSD, UNICEF, UNFPA, MONUSCO/SVU.

Présidence :

La réunion a été présidée par son Excellence Madame Jeannette Kavira Muthera, Ministre en charge du Genre, Famille et Enfant et ce, en présence des deux co-coordonateurs du mécanisme de coordination de la SNVBG, le Professeur Gabriel Mangu Wa Kanika, Coordonnateur Nationale de la Cellule Stratégique d'Études et de la Planification de la Promotion de la Femme, de la Famille et de l'Enfant et Madame Marie Oniwa, Chef de l'Unité Violence Sexuelle/MONUSCO.

1. Adoption de l'ordre du jour

Son Excellence Madame la Ministre a ouvert la réunion par l'annonce de l'ordre de jour.

L'ordre du jour a été adopté par les membres de l'Equipe Technique.

2. Synthèse de la Revue de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de lutte contre VS

Présentation par la Chargée de l'Information Publique à l'Unité de Violence Sexuelle/MONUSCO. Elle a fait une brève présentation de la synthèse de la revue de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Lutte contre les violences basées sur le Genre (SNVBG) et des principales réalisations des composantes au cours des deux dernières années de l'implémentation. *(Documents de support partagés avec les participants)*

Le coordonnateur national de la mise en œuvre de la Stratégie, le Professeur Gabriel Mangu Wa Kanika, a expliqué que ce document relatif à la synthèse de la revue s'inscrit dans le cadre de l'Atelier de la Coordination intitulé « Stratégie Nationale de lutte contre les VS en RDC : Analyse des résultats atteints en 2009-2011 et développement d'un système de suivi et évaluation » tenu en novembre 2011 pour analyser l'Etat d'avancement ainsi que les résultats enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie et faire le point sur les résultats des composantes.

Le coordonnateur a souligné par la même occasion l'importance des travaux de cet atelier qui vise la revue globale des programmes de violences sexuelles pilotés dans la région STAREC de l'Est de la RDC. Il a ajouté que cet atelier a évoqué des recommandations stratégiques pour améliorer la mise en œuvre de la Stratégie, à savoir:

- La nécessité de faire une évaluation externe sur les activités entreprises ;
- Le renforcement du cadre de suivi et évaluation ;
- Le plaidoyer pour appeler de nouveaux partenaires pour pouvoir intervenir dans les zones non couvertes par les partenaires de mise en œuvre.

Observations/Commentaires de Bailleurs et Participants

Le Représentant de l'Ambassade de Belgique a souhaité un travail de reformulation du document de synthèse notamment la partie qui concerne les programmes de la composante Lutte contre l'Impunité et il a recommandé de mieux mettre en valeur le lien entre les résultats atteints (la création d'une logiciel) et les statistiques produites.

Le Représentant d'USAID a sollicité de fournir un calendrier détaillé pour l'évaluation externe.

Le coordonnateur national a indiqué aux Représentants des bailleurs de fonds que plus de précisions seront communiquées aux membres de l'Equipe Technique au point 3 de l'ordre du jour. Quand aux modalités logistiques et pratiques pour l'évaluation externe, elles seront décidées par les membres de l'Equipe Technique prochainement.

3. Mise à jour des composantes violences sexuelles

➤ Données et Cartographie

(La synthèse intégrale du document de mise à jour est rattachée au compte rendu)

Le Représentant de la composante a partagé les progrès réalisés relatifs aux programmes « Données et Cartographie » financés dans le cadre du SRFF et ce, en précisant la mise en place de circuits de transmission de données vers le Ministère du Genre et le développement d'un manuel pour la mise en œuvre. Le Représentant a présenté les données en matière de violences sexuelles recueillies pour l'année 2011.

Il a ensuite introduit les consultants du projet "Landscape" qui complète le travail d'UNFPA dans la mise en place d'une base de données pour faire une cartographie des interventions et intervenants en matière de lutte contre les violences sexuelles. Ce projet a aussi pour objectif de pouvoir identifier des gaps programmatiques et recommandations ainsi que la création d'une plateforme de 200 ONGs.

Observations/Commentaires de Bailleurs et Participants

Le Représentant d'USAID a exprimé sa préoccupation par rapport au grand nombre d'enfants victimes de violence sexuelle reportées dans la Province Orientale et en Ituri et a demandé si une analyse est en cours par rapport à ce phénomène.

La Commissaire Supérieure conseillère et point focal Enfance, Femme, Genre et Violence Sexuelles au Commissariat Général de la Police Nationale a exprimé sa préoccupation par rapport à l'usage des structures existantes depuis 2005 dans la mise en place de circuits de collecte de données sur le plan national et de savoir ces structures sont toujours fonctionnelles. La commissaire a recommandé par la même occasion la collecte de données sur les auteurs présumés de violences sexuelles ainsi que l'inclusion du reste des régions non STAREC notamment Kinshasa dans les activités du programme « Données et Cartographie » des Violences Sexuelles.

Le représentant de la composante a répondu aux questions aux membres de l'Equipe Technique en précisant que sa présentation a couvert les statistiques phares relatifs aux avancements enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre du programme Données et Cartographie. Cependant toutes les données détaillées relatives à cette thématique sont à la disposition du Ministère du Genre. Signalons qu'une analyse est en phase de finalisation pour produire le rapport qui reprend plusieurs volets dont ceux évoqués par les intervenants.

Le représentant de la composante rappelle que les activités de la collecte de données et cartographie est coordonnée par le Ministère du Genre et ce, avec l'appui technique de l'UNFPA. Ainsi les circuits et réseaux de collecte ont été décidés à l'atelier de novembre avec le Ministère du Genre et les acteurs mais les données peuvent cependant être transmises même si on utilise d'autres structures.

Concernant l'observation d'USAID par rapport à la grande différence dans la proportion de victimes mineures, on peut s'inspirer d'études qualitatives pour analyser des tendances mais rien ne peut être avancé pour le moment.

Une action de plaidoyer doit être entreprise pour couvrir une plus grande partie du territoire ainsi que pour une plus grande participation des intervenants sur le terrain dans le processus de collecte et transmission des données.

➤ Lutte contre l'Impunité

(La synthèse intégrale du document de mise à jour est rattachée au compte rendu)

Le représentant de la composante a présenté les progrès au niveau de la coordination et l'état d'avancement des projets sur les boutiques de droit et assistance judiciaire. Le représentant d'UNOPS a précisé que le logiciel de collecte de données est opérationnel sur le terrain dans les institutions pénitentiaires des provinces. L'ensemble des équipements ont été délivrés et le personnel a suivi des formations sur l'outil et l'encodage et les données.

Observations/Commentaires de Bailleurs et Participants

Le représentant d'AVIFEM, demandé des précisions sur les actions prises concernant les acteurs poursuivis par la Cour Pénale Internationale qui quittent les groupes armés et font la paix avec le gouvernement.

La représentante de la Suède a demandé l'état des procédures sur les cas reportés au Sud Kivu.

Le représentant de la Belgique a demandé des précisions par rapport à l'implication de la partie gouvernementale compétente dans la mise en œuvre de la composante Lutte contre l'Impunité.

La représentante d'ONU-FEMMES a sollicité des précisions sur le processus de coordination entre la composante Lutte contre l'Impunité et Protection et Prévention.

La chef de l'Unité de Violences Sexuelles/MONUSCO a demandé au coordonnateur de la composante de communiquer aux membres de l'Equipe Technique des précisions sur les types de formations, les formateurs et les modalités de mise en œuvre de cette activité.

Concernant les questions du suivi de dossiers transmis au niveau international par le Conseil de Sécurité ou traités au niveau de la CPI, ainsi que les dossiers dans les instances judiciaires en RDC au Sud Kivu, le représentant de la composante précise que la composante et le Bureau Conjoint des Nations Unies des Droits de l'Homme (BCNUDH) font que le suivi du processus ne peuvent en aucun cas influencer la rapidité des décisions ni avoir un droit de regard sur celles-ci. Les collègues du terrain rapportent quotidiennement sur les évolutions des cas au Sud Kivu.

Dans le cadre des formations, la composante associe les magistrats congolais qui travaillent sur l'élaboration des modules. Signalons que cette activité est menée à l'échelle nationale. Le BCNUDH fournit un appui logistique et technique et ce dans le cadre du pilotage de cette activité.

Le coordonnateur national souligne l'importance d'effectuer une activité d'harmonisation des statistiques qui concernent les violences sexuelles dans le secteur et les logiciels existants ainsi que les modalités de collecte de données.

➤ Prévention et Protection

(La synthèse intégrale du document de mise à jour est rattachée au compte rendu)

La représentante de la composante a présenté les avancées du programme prévention et protection. La finalisation du processus d'évaluation du fonctionnement des Groupes de travail à l'Est et la révision du cadre de résultat ont permis de mettre en évidence des choses à améliorer en termes de programmation et de coordination.

Observations/Commentaires de Bailleurs et Participants

Le coordonnateur national a lancé une forte recommandation concernant l'importance d'élaborer des protocoles pour les outils de sensibilisation. Signalons par la même occasion la nécessité de valider des outils à l'échelle nationale pour pouvoir les partager par la suite. Les manuels des procédures doivent être développés pour combler cette lacune et garantir la pérennisation des outils de sensibilisation.

La Chef de l'Unité de Violences Sexuelles/MONUSCO a recommandé l'importance d'utiliser les ressources déjà existantes dans ce domaine. En effet, elle a proposé de consulter les FARDC et voir avec eux la possibilité d'utiliser les modules de sensibilisation déjà disponibles.

La représentante d'ONU-FEMMES a suggéré de cibler les axes stratégiques ainsi que le personnel féminin par ces formations et séances de sensibilisation.

➤ Réforme du Secteur de Sécurité (RSS)

(La synthèse intégrale du document de mise à jour est rattachée au compte rendu)

Le représentant de la composante a exposé les avancées du programme dont le prolongement sans coût du programme avec les FARDC et le début d'activités de la deuxième allocation. Une cérémonie de validation nationale des modules va être organisée pour les deux programmes avec les FARDC et la PNC. Un atelier avec les différents partenaires (Ministre de la Défense, FARDC, PNC, Genre, GTZ, DFID et Agences Onusiennes) a eu lieu à la MONUSCO pour échanger sur les activités à mener et comment garantir une meilleure visibilité des projets.

La Chef de l'Unité de Violences Sexuelles/MONUSCO a précisé que dans le cadre de l'implémentation de ces programmes, plusieurs acteurs sont impliqués et des consultations bilatérales ont eu lieu pour accompagner et harmoniser les approches et ainsi appuyer le Ministère de la Défense dans cette harmonisation. Elle a lancé un appel et a encouragé toutes les composantes de redynamiser les Groupes de Travail pour revoir le plan de travail avec les partenaires de mise en œuvre. Ainsi ils peuvent s'inspirer du modèle de travail de RSS.

Chaque composant par l'intermédiaire du Groupe de travail travaille sur l'élaboration et adaptation du plan d'action pour leur composante basée sur l'examen de la mise en œuvre, la priorisation d'objectifs communs et d'élaboration d'indicateurs mesurables réalistes pour le suivi et l'évaluation. Ensuite, chaque plan d'action peut être partagé et compilé pour assurer la cohérence et avoir une approche harmonisée.

Observations/Commentaires de Bailleurs et Participants

La représentante d'ONUFEMMES a relevé le problème d'accès aux informations de la composante car il n'y a pas de présence dans les territoires de l'Est. Une demande pour un point focal a été déjà faite et on s'enquiert sur les développements dans ces questions. De plus, le groupe de travail Protection et Prévention souhaite faire des formations pour les FARDC et la PNC suite à une demande du terrain et il veut savoir si une rencontre a été organisée pour repartir le travail pour adresser cette requête.

Le représentant de la composante a confirmé le manque de présence à l'Est de la composante, ce qui reste une difficulté dont ils sont conscients et les activités viennent d'être planifiées au sein de l'unité pour résoudre ce problème. Signalons que des points focaux sont présents actuellement à Bunia, Goma et Bukavu.

Les FARDC sont impliqués dans la production de modules standards et dans leur harmonisation pour toute la RDC.

Le représentant de la Belgique a questionné sur les dispositions prises pour une action complémentaire avec les autres composantes concernant les manuels de formation distribués.

La représentante de la PNC a informé les membres de l'Equipe Technique de l'existence des unités spécialisées pour la protection des femmes et violences sexuelles qui sont présentes dans les zones STAREC et zones sans conflits. Au Sud Kivu, tous les commissariats sont formés cependant il y a un manque d'infrastructures pour conserver le matériel des formations.

➤ Assistance Multisectorielles pour les survivants (AMS)

La représentante de la composante présente les différentes statistiques concernant les progrès au Nord Kivu, Sud Kivu et Ituri et les activités de formation. La validation des protocoles de prise en charge par le Ministre de la Santé est en cours.

En guise de conclusion à la session relative à la mise à jour des composantes, le Professeur Gabriel Mangu a souligné l'importance de se référer aux indicateurs de résultats de chaque composante et ainsi rejoindre le cadre de résultats développés pour la stratégie.

La Chef de l'Unité de Violence Sexuelles a expliqué qu'il est essentiel de maximiser la cohérence et la synergie entre tous les composantes qui ont été examinés et renforcés dans cet exercice. Les exemples des efforts de prévention par les composantes de Protection et Prévention et RSS ainsi que l'harmonisation efficace des données de la composante Impunité avec celles du Ministère du Genre.

4. Activités de Suivi et évaluation de la mise en œuvre de la SNVBG

Le coordonnateur national a signalé que la revue de la SNVBG a permis d'identifier trois préoccupations qui nécessitaient de l'attention et une concertation avec plusieurs partenaires pour voir comment évoluer par rapport à ceux-ci. Les questions du suivi et évaluation, partage et diffusion des informations et la visibilité et renforcement de la coordination devaient être discutés avant de pouvoir convoquer une réunion d'équipe technique.

La Chef de l'Unité de Violences Sexuelles/MONUSCO a relevé l'importance de fournir des efforts entrepris dans le domaine du renforcement des capacités. Ainsi elle a insisté sur trois volets importants pour réussir le processus de suivi et évaluation, à savoir :

- Assurer un soutien en les ressources financières pour rehausser le suivi et évaluation au cours de cette année 2012
- Renforcer la communication et plaider au niveau des ministères, des Nations Unies et les partenaires de mise en œuvre nationaux et internationaux.
- L'appropriation et le leadership du Gouvernement de cette démarche accompagnés des ministères soutenus par les Nations Unies et les partenaires pour les activités de renforcement des capacités.

Le chef de SVU s'est félicité du leadership et l'engagement de Madame la Ministre pour accélérer le processus de mise en œuvre de la SNVBG et de veiller à travailler ensemble sur trois domaines clés : travailler ensemble pour avoir des données communes et crédibles pour une meilleure analyse et une réponse programmatique efficace prioritaire ciblée ; le suivi et l'évaluation conduisant à une meilleure communication et renforcement du plaidoyer ; une mobilisation de ressource renforcée pour une appropriation nationale accompagnée par le renforcement des capacités et la disponibilité de ressource par tous les partenaires pour faire avancer la stratégie.

➤ Données

Le coordonnateur national a informé les membres de l'Equipe Technique que la base de données au sein du Ministère du Genre a été mise en place et opérationnelle à ce jour. Le protocole concernant la procédure de collecte, traitement et acheminement des données a été élaboré et partagé il y a un mois pour lecture avec les partenaires et composantes et le Ministère est en attente de contributions et enrichissements pour finaliser le document.

➤ Appui à la coordination /programme suivi et Evaluation

Le coordonnateur national a signalé que des échanges avec les bailleurs de fonds qui interviennent dans SRFF ont été conduits et ce, en étroite collaboration de Mme Marie Oniwa, Chef de l'Unité de Violences Sexuelles/MONUSCO. Ces échanges ont démontré un besoin d'appuyer le Ministère du Genre sur les questions d'évaluation, planification et une mission de descente sur le terrain. Suite à des consultations il a été décidé que l'agence ONUFEMMES sera responsable d'aider le Ministère dans l'exécution de ces activités.

L'agence aura comme responsabilité principales d'appuyer la coordination nationale dans :

- L'évaluation Externe de la SNVBG prévue dont les termes de référence sont en cours de préparation et seront partagés avec les partenaires de mise en œuvre;
- L'organisation d'une mission conjointe sur le terrain avec le gouvernement, les agences partenaires et les bailleurs de fonds dans les plus brefs délais;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication publique des activités de la SNVBG ;
- La présentation d'une fiche de projet pour le suivi et évaluation.

La représentante d'ONUFEMMES a confirmé cet engagement pour appuyer la coordination et à présenté à l'assemblée le mandat de l'agence.

La chef de l'Unité de Violences Sexuelles/MONUSCO à remercié ONUFEMMES de cet engagement d'assister le Ministre du Genre dans la mise en place de ces outils de suivi et évaluation pour renforcer les actions sur le terrain qui s'intègre dans le cadre de One UN Team pour activer le processus de la mise en œuvre.

5. Echange d'information sur les thèmes Clés relatifs à l'accélération de la mise en Œuvre de la stratégie SNVBG

➤ Modules de formation RSS

Le LtCol Batabombi, responsable des formations des FARDC en matière de VS a présenté les six manuels de formation développés. *(Les exemplaires sont distribués à l'assemblée)*

Ces formations ont pour but de réduire l'ampleur des VS et de contribuer au renforcement des capacités techniques et opérationnelles du Service d'Education Civique et Patriotique (SECP) dans la lutte contre les VS. Un atelier national de validation technique des modules sera organisé prochainement.

➤ Protocoles AMS

Les quatre Protocoles de prise en charge des victimes développés par la composante seront disponibles la semaine prochaine après validation du Ministère de la Santé. Ceux ci seront partagés dans le but de vulgariser leur contenu et de transmettre des messages clairs et simples sur leur contenu.

Le Professeur Mangu a souligné l'importance de cette démarche qui doit être suivie par les autres composantes pour pouvoir développer des manuel de méthodes qui peuvent être utilisés dans tout le territoire national.

➤ Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs

La secrétaire exécutive de la coordination nationale pour le du Forum CIRGL a présenté les résultats de la réunion de mise en œuvre de la Déclaration de Kampala faite par les Chefs d'Etat lors de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs qui a eu lieu le 15 et 16 Décembre 2011.

Les coordinateurs nationaux se sont réunis le 19 et 20 Mars a Kampala pour 1) définir les actions prioritaires ainsi que les rôles et fonctions et modalités de collaboration suite a recommandations de la déclaration; 2) convenir des besoins en termes d'appui financier et technique et se mettre d'accord sur le soutien harmonisé et coordonné des partenaires; 3) élaborer un plan de mise en œuvre des priorités.

La RDC (avec le Rwanda, Kenya et Tanzanie) est très avancé par rapport aux activités définies (mise en place de structures spécialisées dans le secteur judiciaire et sécuritaire pour répondre aux besoins des victimes, campagne régionale de tolérance zéro, mettre ne place des tribunaux spécialisées...) et un atelier d'échange de bonnes pratiques par rapport aux violences sexuelles et basses sur le genre est souhaitable. L'AVIFEM veut organiser une réunion d'harmonisation du plan d'action d'AVIFEM par rapport a la stratégie nationale et la les résultats de cette rencontre.

La Chef de l'Unité de Violences Sexuelles/MONUSCO a souligné l'importance de la Déclaration signé par les chefs d'Etat de l'ICGLR et qui est un support politique considérable pour les efforts menées dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles en RDC. De plus, elle encourage AVIFEM à jouer un rôle important dans la mobilisation et le regroupement des organisations de femmes de la société civile et d'apporter leur « voix » du terrain et à défendre leurs droits.

6. Divers

La prochaine réunion de l'Équipe Technique est annoncée pour le 24 Mai prochain.

La chef de l'Unité de Violences Sexuelles /MONUSCO a annoncé aux membres de l'Équipe Technique qu'une visite au Ministère du Genre de la Famille et de l'Enfant a été effectuée avec les bailleurs de fonds pour leur exposer comment le recueil et le traitement de données s'effectuent. Cette initiative peut être organisée pour les différents ministères pour mieux mettre en valeur le travail qui se fait.

Mot de Clôture de la Ministre

Dans son mot de clôture, son Excellence Madame Jeannette Kavira Muthera, Ministre en charge du Genre, Famille et Enfant a remercié les participants de toutes les interventions.

Elle a souligné sa préoccupation concernant le partage de données entre les intervenants sur le terrain et la RDC qui est la principale bénéficiaire des fonds alloués. La Ministre a appelé tous les partenaires afin d'assurer le partage des données, sans laquelle l'analyse des données efficaces et le développement de points de références (baseline) pour un meilleur suivi et évaluation pour le gouvernement est impossible. Son Excellence a recommandé que la mission de suivi et évaluation intègre cette préoccupation majeure.

Elle a aussi exprimé une préoccupation par rapport à la protection des civiles et recommandé de continuer les formations ciblés pour les femmes à fin de les protéger.

Dans la même optique elle a rajoutée que l'activité de suivi et évaluation demeure essentielle pour évaluer les avancements de ces programmes mis en œuvre en étroite collaboration avec la communauté internationale.

Son Excellence Madame la Ministre a mentionné aussi qu'il reste encore des choses à faire notamment en ce qui concerne la réhabilitation des prisons pour garantir la protection des civiles et l'amélioration du système de collecte de données et ce pour dresser le profil de qui se passe en RDC.

Son Excellence a recommandé que la prochaine réunion reflète réellement les changements par rapport à la réponse aux violences sexuelles.

La chef de l'Unité de Violences Sexuelles/MONUSCO a renouvelée son remerciement à l'endroit de son Excellence Madame Jeannette Kavira Muthera, la Ministre en charge du Genre, Famille et Enfant et ce pour sa présence et a affirmé que des efforts vont être entrepris dans ce sens mais dans la main avec la contrepartie nationale.

Elle a félicité son Excellence pour sa maîtrise et son engagement dans la lutte des violences sexuelles en RDC.